



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 juillet 2010
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 9 juillet 2010, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite appeler votre attention sur une situation dont l'évolution actuelle préoccupe vivement mon gouvernement.

Il semble qu'un navire moldove, affrété et commandité par une organisation libyenne, s'apprête à quitter la Grèce ce samedi afin prétendument d'apporter une aide à Gaza. En dépit du but déclaré de cette mission, nous sommes très inquiets quant aux véritables intentions qui demeurent suspectes. Israël a maintes fois garanti que l'aide humanitaire sera acheminée en toute sécurité par les circuits habituels. Cette mission n'a donc aucune raison d'être.

Les intentions déclarées de cette mission sont encore plus discutables et provocatrices si l'on considère qu'Israël a récemment pris des mesures pour augmenter le volume de l'aide humanitaire acheminée dans la bande de Gaza. Le Secrétaire général et le Quatuor pour le processus de paix au Moyen-Orient ont salué les mesures prises par Israël.

Le Quatuor a clairement indiqué que tous ceux qui souhaitent apporter une aide humanitaire à Gaza doivent passer par les circuits déjà établis. Malheureusement, ceux qui sont impliqués dans ce navire affrété sous les auspices de l'organisation libyenne compromettent en fait les véritables efforts humanitaires. Israël se réserve le droit reconnu par le droit international d'empêcher ce navire de forcer le blocus naval actuellement imposé à la bande de Gaza.

Compte tenu de ces circonstances, Israël demande à la communauté internationale d'user de son influence sur le Gouvernement libyen pour qu'il fasse preuve de responsabilité en empêchant ce navire de partir pour la bande de Gaza. Israël attend également des autorités compétentes qu'elles découragent leurs ressortissants de prendre part à une telle opération et compte que la communauté internationale veillera à ce que ce navire ne lève pas l'ancre.



Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Gabriela **Shalev**
